Conseil Economique,
Social et Environnemental

LE CESE SE FELICITE DES ANNONCES DE LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE ET DE LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SUR L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE MAIS INVITE A POURSUIVRE CES EFFORTS TOUT AU LONG DE LA VIE

Paris, le 4 février – Le Conseil économique social et environnemental (CESE) salue les mesures sur l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) annoncées par les ministres Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem, mais souligne la nécessité de prolonger ces efforts tout au long de la vie des citoyens.

Le plan proposé reprend un certain nombre de préconisations formulées dans l'avis *L'éducation à l'environnement et au développement durable* (Allain Bougrain Dubourg et Antoine Dulin, 2013), afin d'assurer la sensibilisation de tous aux enjeux environnementaux. Il prévoit notamment l'intégration de l'EEDD dans les programmes pédagogiques de la maternelle au baccalauréat et des actions concrètes pour impliquer les élèves, comme des sorties scolaires dans la nature, dans le sens de la démarche de pédagogie active et transdisciplinaire encouragée par le CESE.

« *Nous nous réjouissons de ces annonces qui vont permettre de faire des écoles des vitrines de la biodiversité pour sensibiliser les enfants à la protection de leur environnement dès le plus jeune âge. En ce sens, les adultes qui interviennent en milieu scolaire ont une responsabilité importante, c'est pourquoi nous préconisons qu'ils s'engagent, sous la responsabilité des chefs d'établissement, à respecter un certain nombre de principes pédagogiques et déontologiques en adhérant une charte nationale, dont les termes devraient faire l'objet d'une large concertation* », a souligné Allain Bougrain Dubourg.

Le CESE souligne néanmoins l'importance de compléter ce plan par un dispositif de formation et de sensibilisation tout au long de la vie et pas seulement lors de la formation initiale :
« Depuis l'élargissement des Journées Européennes du Patrimoine au patrimoine naturel, qui était une préconisation du CESE, beaucoup reste à faire pour mettre en place les recommandations de notre Assemblée. Les annonces de Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem vont dans le bon sens, mais il faut aller plus loin pour contribuer à l'indispensable évolution vers un nouveau modèle de développement : l'éducation au développement durable ne doit pas seulement

concerner les jeunes ; il faut aussi sensibiliser et former les adultes tout au long de leur vie, en développant l'EEDD dans le monde du travail et en faisant des citoyens et des consommateurs des acteurs avertis tout au long de la vie. », rappelle Antoine Dulin.

Le CESE invite également l'ensemble des acteurs publics à sa mobiliser pour faire de l'EEDD un projet collectif fédérateur et porteur d'exemplarité. Un volet EEDD devrait par exemple être inséré dans tous les plans et schémas nationaux, régionaux et départementaux de politiques publiques (politiques éducations et politiques de développement durable).

Pour consulter toutes les préconisations de l'avis du CESE sur l'EEDD :
www.lecese.fr/travaux-publies/leducation-lenvironnement-et-au-developpement-durable-tout-au-long-de-la-vie-pour-la-transition-ecologique

Contacts presse :

Emilie HUMANN : 07 77 26 24 60 emilie.humann@clai2.com
Victor BOURY : 06 61 34 22 22 victor.boury@clai2.com

INFORMATIONS PRATIQUES :
Palais d'Iéna
Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental
9 place d'Iéna - 75016 Paris
Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)